

La Méditerranée à l'horizon 2020

Statistiques en bref

ENVIRONNEMENT ET
ENERGIE

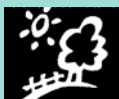
15/2006

Auteur

Sandrine BEAUJEAN

Contenu

Un bien commun à sauvegarder.....	1
Les statistiques environnementales : un besoin et un investissement	2
Alimenter en information la stratégie 2020	2
Défis et Pistes à suivre.....	5
MEDSTAT II.....	5



Fin de rédaction: 07.11.2006
Données extraites le: 06.10.2006
ISSN 1562-3084
Numéro de catalogue: KS-NQ-06-015-FR-N
© Communautés européennes, 2006

Lors du sommet de Barcelone en novembre 2005, célébrant le 10^{ème} anniversaire du partenariat euro-méditerranéen, les partenaires se sont engagés à « adopter un calendrier réaliste pour la dépollution de la mer Méditerranée d'ici 2020, assorti des moyens financiers et techniques nécessaires à sa mise en œuvre ».

Baptisée « Horizon 2020 », l'initiative en vue de dépolluer la Méditerranée a pour objectif principal de réduire le degré de pollution dans la région en identifiant et en s'attaquant à ses sources les plus significatives d'ici 2020.

Etant donné que la pollution ne connaît pas de frontières, tous les pays du pourtour méditerranéen sont concernés : les Etats membres de l'Union européenne, les pays candidats et les candidats potentiels à l'accession et les partenaires de la rive sud et est de la Méditerranée couverts par la Politique Européenne de Voisinage (PEV).

Un bien commun à sauvegarder

Chiffres clés pour les 22 pays et territoires riverains en 2000¹

Le pourtour méditerranéen c'est :

- 5,7% des surfaces émergées de la planète dont une grande partie d'espaces désertiques et montagneux,
- 427 millions d'habitants, soit 7% de la population mondiale (part stable)
- 13% du PIB mondial (en baisse)

Mais c'est aussi :

- 60% de la population mondiale « pauvre en eau » et 8,3% des émissions mondiales de CO₂ (en hausse).

L'environnement du pourtour de la Méditerranée est reconnu à la fois comme l'un des plus riches et des plus vulnérables du monde. La biodiversité très spécifique de la zone compte 10% des espèces connues de végétaux pour un territoire qui ne représente que 1,6% de la surface terrestre. De plus, elle compte 7% des espèces marines sur moins de 0,8% de la superficie totale des océans. La zone devient d'autant plus fragile qu'elle subit des pressions de plus en plus fortes.

Ainsi le littoral, long de 46 000 km, est le lieu d'implantation obligatoire ou privilégié de nombreuses activités industrielles et touristiques, qui entraînent une forte concentration de populations urbaines (64%) et de touristes. Les zones côtières de la région accueillent 25% du tourisme international avec 175 millions de visiteurs par an.

Les environnements marins et côtiers cumulent les pressions : 80 % de la pollution affectant la Méditerranée provient de la terre car

- plus de la moitié des agglomérations de plus de 100 000 habitants n'ont pas d'installation de traitement des eaux usées;
- 60 % des eaux usées produites par les agglomérations de plus de 100 000 habitants sont rejetées à la mer sans traitement ;
- plus de 80% des décharges du sud et de l'est de la Méditerranée ne sont pas contrôlés.

Du point de vue maritime, la mer Méditerranée accueille 30 % du trafic du fret maritime international. Accidentelles ou non, les pollutions par les hydrocarbures sont très importantes. La flotte méditerranéenne est peu contrôlée alors qu'elle transporte des matières dangereuses (20 à 25% du transport maritime d'hydrocarbures).

Ainsi, sur les rives sud et est de la Méditerranée, les coûts annuels de la dégradation de l'environnement ont été estimés par la Banque mondiale entre près de 3% du PIB en Tunisie et 5% en Syrie, Algérie et Egypte².

¹ Sources : Eurostat et UNEP/Plan Bleu, « Méditerranée : les perspectives du Plan Bleu sur l'environnement et le développement », 2005, Edition de l'Aube.

² Source : Banque mondiale. « Assessing the Costs of Environmental Degradation in the Middle East and the North Africa Region ». *Environment Strategy Note N°9*, Avril 2004.

Les statistiques environnementales : un besoin et un investissement

S'il est vrai que de nombreuses recherches se concentrent sur la problématique environnementale, l'intégration d'instruments sophistiqués dans les politiques nationales passe par des négociations entre pouvoirs publics. L'apport de la statistique officielle, que ce soit en termes de garanties de fiabilité ou de comparabilité et de durabilité de la production, plaide en faveur de son développement. Une particularité de la statistique environnementale est la multiplicité des producteurs d'informations.

L'Union européenne vient de prendre des mesures afin d'optimiser son système d'information environnementale, en créant des "centres de données environnementales" qui se partagent les responsabilités thématiques. L'Agence européenne pour l'environnement accueille ainsi les centres de données pour l'air, le changement climatique, l'eau, la biodiversité et l'utilisation des sols, le Centre commun de recherche de la Commission européenne pour les sols et les forêts, et Eurostat pour les déchets, les ressources naturelles et la politique intégrée des produits.

Depuis 1999, des statistiques ont été produites et collectées sur les grandes questions environnementales méditerranéennes par les Instituts Nationaux de la Statistique (INS) des pays partenaires méditerranéen (PPM) dans le cadre du projet de coopération statistique MEDSTAT (voy. p 6).¹

Les informations statistiques disponibles à travers le projet MESDTAT sont globalement comparables car elles ont été obtenues sur la base d'un questionnaire de collecte sur l'état de l'environnement utilisé par

l'OCDE et Eurostat et adapté aux spécificités des pays. Les informations sont collectées au niveau national et quelquefois à un niveau infra-national (stations de mesure de la qualité de l'air ou de la qualité de l'eau).

L'ensemble des activités de renforcement des capacités réalisées dans le cadre de la composante environnement de MEDSTAT a permis la création et la pérennisation d'unités environnementales dans chacun des PPM. Leur volume de chiffres produit et diffusé est relativement élevé en comparaison à d'autres pays dans le monde. Dans sa nouvelle phase, MEDSTAT II contribuera à la consolidation des résultats obtenus à ce jour et appuiera les travaux considérés prioritaires par les PPM compte tenu de leurs politiques et priorités nationales et régionales.

Dans le contexte de l'initiative "Horizon 2020", l'Agence européenne pour l'environnement, Eurostat, le programme pour la surveillance continue et la recherche en matière de pollution dans la Méditerranée (Plan d'Action pour la Méditerranée - Centre d'Activités Régional - MEDPOL) et le système euro-méditerranéen d'information sur les savoir-faire dans le domaine de l'eau (SEMIDE) travailleront ensemble sur le développement d'indicateurs et de tableaux de bord visant à mesurer le développement des niveaux de pollution en Méditerranée. MEDSTAT II peut contribuer à ce suivi en fournissant une information statistique officielle qui réponde aux thèmes prioritaires retenus. Ce Statistique en Bref vise à identifier la couverture statistique actuelle et ses limites, ainsi que les pistes à suivre pour améliorer la production de statistiques officielles dans le domaine de l'environnement.

Alimenter en information la stratégie 2020

Les sources de pollution de la Méditerranée sont essentiellement terrestres et liées au trafic maritime. S'attaquer à ces sources de pollutions signifie prendre en compte l'ensemble des pressions qui s'exercent en amont. Le programme de travail en cinq ans adopté lors du 10^{ème} anniversaire du sommet Euromed a défini comme secteurs prioritaires les déchets urbains, les eaux résiduaires urbaines et les émissions industrielles. Pour la plupart des PPM des chiffres sont d'ores et déjà disponibles sur ces trois secteurs.

Déchets urbains

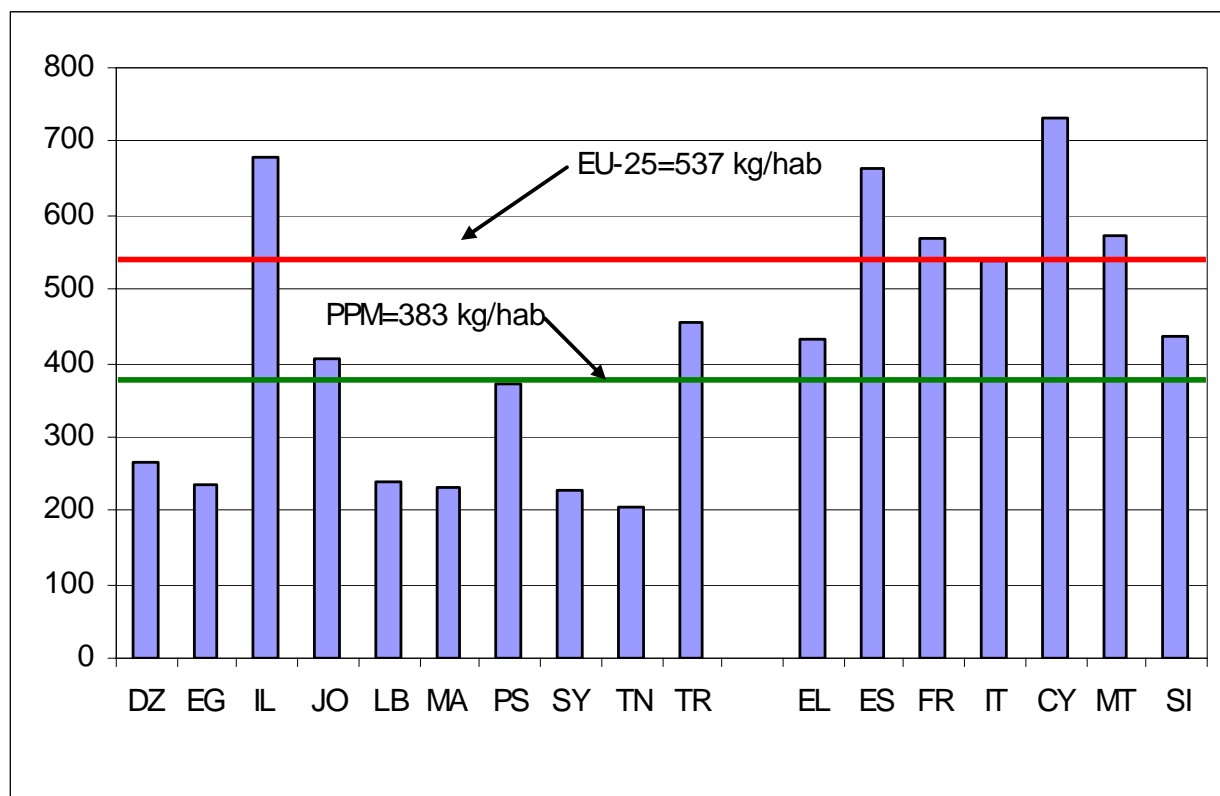
Pour ce premier thème retenu par l'initiative, les déchets urbains, la disponibilité de l'information est liée au niveau géographique retenu. Dans la collecte d'information existante, la notion de déchet urbain

n'existe pas. Seuls les déchets municipaux et les déchets industriels sont couverts. Des estimations sont néanmoins possibles à partir de la connaissance détaillée de la structure des grandes agglomérations urbaines.

Les volumes de déchets produits sont peu connus en raison de l'absence d'enquête ou d'outil d'estimation fiable. Les déchets industriels ne sont pas couverts par des statistiques régulières, seules quelques enquêtes ad-hoc ponctuelles existent et ne permettent pas d'analyser les tendances ou d'évaluer la pénétration de technologies réduisant les volumes de déchets produits. Les déchets les mieux couverts statistiquement sont les déchets collectés par ou pour les municipalités. Voy. graphique n°1.

¹ Depuis le 1er mai 2004, Chypre et Malte ne font plus partie des pays partenaires méditerranéens. Par souci de continuité des activités, leur participation à la deuxième phase de MED-Environnement a été maintenue.

Graphique 1 : Déchets municipaux produits par habitant (kg/hab/an, 2004)



Notes : 2004 sauf EG, MA 2000, SY 2001, DZ, IL, JO 2003; LB 2005
Sources : INS des PPM, Eurostat

Ces déchets « dits déchets municipaux » comprennent les déchets des ménages et les déchets similaires issues des commerces, des services privés et publics, des écoles, des hôpitaux et également de petites entreprises artisanales ou industrielles. L'ensemble des territoires nationaux n'étant pas desservi par un service municipal de collecte des ordures ménagères, d'importantes quantités de déchets sont éliminées de façon sauvage et non contrôlée directement dans l'environnement naturel.

Même si des efforts sont en cours notamment pour les emballages recyclables, la connaissance des volumes des différents matériaux caractérisant les déchets reste limitée. Cette information est pourtant essentielle pour la mise en place de stratégies nationales de gestion des déchets. Une partie des déchets produits fait l'objet d'une collecte séparative (qui concerne essentiellement les déchets municipaux) et s'inscrit dans une filière de recyclage. Cependant, le recyclage est essentiellement effectué de façon informelle et ne figure pas dans les statistiques officielles.

Les chiffres existants sur les déchets sont souvent des estimations établies par les INS à partir d'enquêtes ad hoc établissant une production spécifique par habitant et par jour (cas de l'Algérie, de l'Égypte, de la Jordanie, de l'Autorité palestinienne et de la Tunisie) ou par extrapolation statistique (en Israël). Compte tenu du coût des enquêtes et des études ad hoc, peu de séries

temporelles sont disponibles, les chiffres reportés le sont pour des années de référence ne permettant pas de comparaison ni d'observation de tendances. Il reste également difficile d'évaluer les flux de déchets non pris en charge par les municipalités et les industries.

Quant aux installations de traitement et d'élimination des déchets, leur nombre est connu. En revanche les informations statistiques détaillées sur les infrastructures elles-mêmes, leur localisation (une situation côtière augmente le risque de pollution de l'environnement marin), leurs capacités réelles de traitement (en particulier pour les déchets industriels tels que les métaux lourds, les substances dangereuses, les polluants organiques persistants), les modalités de traitement et d'élimination ne sont que peu ou partiellement disponibles.

Les déchets liés aux activités maritimes (déchets opérationnels et déchets liés aux accidents maritimes) ne sont pour l'instant pas couverts par la collecte environnement mais par celle du transport. Des synergies entre ces deux secteurs sont à rechercher afin de couvrir cet aspect important des pressions sur l'environnement marin. Un questionnaire de collecte spécifique à l'environnement marin existe, mais devrait être complété avec l'aide d'institutions et d'organismes spécialisés. Excepté l'Algérie et la Turquie, les autres pays ne l'ont pour l'instant pas renseigné.

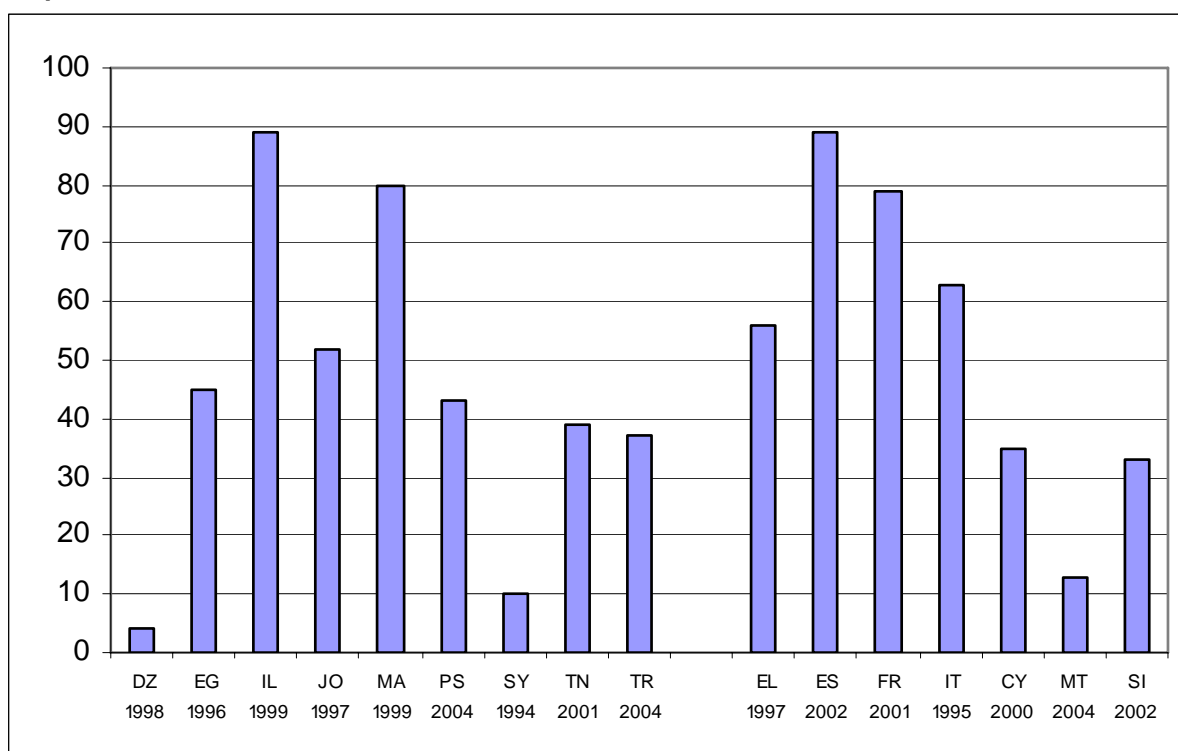
Eaux résiduaires urbaines

Les eaux résiduaires urbaines (eaux usées produites par les agglomérations urbaines), deuxième thème de l'initiative, problématique majeure des pollutions d'origine tellurique sont assez bien couvertes par les statistiques officielles. Cependant l'évaluation quantitative et qualitative des eaux rejetées dans le milieu naturel demeure un problème dans la majorité des pays compte tenu du relativement faible taux de raccordement des populations aux systèmes de collecte, et surtout de traitement des eaux usées. Voy. graphique n°2.

Si le nombre des stations d'épuration est relativement bien connu, la connaissance statistique de leur état de fonctionnement, de leurs capacités et de leurs procédés de traitement demeure insuffisante. Le suivi de la production et de l'élimination des résidus de traitement reste également peu avancé.

Au niveau local, le suivi de la qualité des cours d'eau et des lacs est assuré par un réseau de stations de mesures plus ou moins représentatifs.

Graphique 2 : Part de la population connectée à un système de traitement des eaux usées (%), dernière année disponible



Sources : INS des PPM, Eurostat

Emissions industrielles

Les activités industrielles, souvent localisées sur le littoral pour des raisons de facilité de communication, représentent de par les volumes de déchets industriels produits (métaux lourds, substances dangereuses, polluants organiques persistants) une source de pollution importante du sol, de l'air et des eaux. Il n'existe pas d'enquête spécifique sur les émissions industrielles, mais certaines informations sont disponibles grâce à des questionnaires plus globaux sur les activités industrielles produits par les INS.

C'est le cas pour les eaux usées et les déchets. Cependant, compte tenu de leur coût, des enquêtes ne sont pas menées de façon systématique et régulière et ne couvrent pas toujours toutes les branches d'activités industrielles. Ces informations sont alors complétées par une collecte auprès de partenaires (agences de protection de l'environnement, agences de gestion de l'eau, agences de gestion des déchets, etc.).

La signature d'accords et de règlements internationaux tels que la convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et leur élimination permet un suivi de la production de déchets dangereux selon une nomenclature harmonisée. A travers des comptes rendus réguliers, le secrétariat chargé de l'exécution de la convention assure le suivi de six des dix pays partenaires (Algérie, Egypte, Israël, Maroc, Tunisie et Turquie).

La couverture statistique des eaux usées industrielles et des déchets industriels reste partielle et limitée à quelques années ou quelques branches d'activités. Elle ne permet pas le calcul d'agrégats régionaux. L'appui technique et l'effort d'harmonisation apportés par MEDSTAT II devraient permettre à terme de développer les outils nécessaires pour combler ces carences.

Le questionnaire actuel ne couvre pas les questions sur les infrastructures et les outils technologiques, légaux ou fiscaux mis en place pour une production industrielle plus propre.

Défis et Pistes à suivre

L'essentiel des statistiques sur l'environnement n'est pas directement produit par les INS mais provient d'organismes et institutions en prise directe avec les questions d'environnement (Ministères de l'Environnement, agences spécialisées, etc.). Des partenariats entre la statistique et les autres institutions productrices doivent être mis en place de manière durable pour assurer un réel transfert de savoir-faire et de compétences. C'est là un défi important à relever pour obtenir une production statistique régulière.

Un autre défi est de développer l'offre en l'adaptant mieux aux besoins des utilisateurs. Les illustrations précédentes montrent que la disponibilité en statistiques est souvent limitée à une ou quelques années et qu'elle atteint un faible niveau d'harmonisation. Les ressources financières et humaines des INS ne sont souvent pas suffisantes pour développer de nouvelles enquêtes. Or l'amélioration de la disponibilité de l'information passe par la mise en place d'enquêtes plus régulières, mais souvent coûteuses. Certains secteurs sont couverts par des enquêtes ponctuelles réalisées grâce à des financements extérieurs exceptionnels (enquête sur les déchets industriels, composition des déchets ménagers, etc.), ce qui n'est pas toujours de nature à favoriser l'établissement de systèmes de collectes réguliers et maîtrisés.

La mise en place de méthodes d'estimation permettant de compléter des séries temporelles, l'ajout de questions aux enquêtes existantes, l'intégration des statistiques environnementales dans les autres secteurs (transport, énergie, commerce, social), l'adaptation des nomenclatures nationales aux normes internationales sont autant de pistes qui pourraient être suivies en la matière.

D'un point de vue thématique, l'essentiel des efforts statistiques des INS méditerranéens se concentre sur les pressions qui pèsent sur l'environnement et très peu sur les réponses qui leur sont apportées. Ainsi, les aspects économiques de l'environnement (coûts de la dégradation environnementale, dépenses et revenus de la protection de l'environnement) sont très peu couverts. Cet aspect a été souligné par l'ensemble des INS méditerranéens comme piste de travail essentielle pour les années à venir.

L'échange de bonnes pratiques avec les pays européens et entre les pays méditerranéens, la mise en réseau des acquis, les synergies entre secteurs et avec les autres bailleurs de fonds sont également des pistes importantes.

MEDSTAT II

La politique de l'Union européenne envers la région méditerranéenne est régie par le partenariat euro-méditerranéen (appelé le processus de Barcelone) lancé suite à la conférence de Barcelone de 1995.

Dans le domaine statistique, les pays membres de l'Union européenne et les partenaires méditerranéens ont intensifié leurs relations grâce au programme régional de coopération statistique MEDSTAT, financé par le règlement MEDA. MEDSTAT I a été mis en place de 1996 à 2003 et était doté d'un budget de 20 millions d'Euro. MEDSTAT II a été lancé en 2006 pour une durée de trois ans et avec un budget de 30 millions d'Euro.

MEDSTAT entend répondre aux exigences des accords d'association, notamment en matière de libre échange, de développement durable, y compris l'environnement, et de développement social. Il contribue à rendre disponible l'information statistique utile au suivi des progrès de la coopération euro-méditerranéenne.

Son objectif est d'harmoniser les méthodologies statistiques avec les normes et standards européens et internationaux et d'améliorer la cohérence des données dans les PPM ainsi que leur comparabilité avec les données statistiques des pays de l'UE.

Le projet MEDSTAT entend également accroître la qualité des services fournis aux utilisateurs par les INS

et par les autres organismes partenaires impliqués dans la production de statistiques. L'offre de données à jour, fiables, pertinentes et de qualité est essentielle pour la prise de décision politique et la bonne gestion des affaires publiques.

MEDSTAT II prolonge le travail qualitatif déjà réalisé en organisant des formations et en apportant des moyens techniques aux systèmes d'information INS et des autres producteurs de statistiques des pays méditerranéens.

La cohérence des données, leur harmonisation et leur diffusion font l'objet d'une attention particulière dans 9 secteurs statistiques : le commerce des biens et services, le transport, les migrations, le tourisme, l'environnement, les comptes nationaux, le social, l'énergie et l'agriculture.

Le projet s'adresse actuellement à dix partenaires : l'Algérie, la Cisjordanie et Bande de Gaza, l'Égypte, Israël, la Jordanie, le Liban, le Maroc, la Syrie, la Tunisie et la Turquie.

MEDSTAT II, composante environnement.

Après sept années de travail ininterrompu et de collaboration soutenue entre les systèmes statistiques des pays méditerranéens et européens et la Commission européenne, les activités du secteur environnement de cette nouvelle phase de MEDSTAT

visent désormais à consolider les résultats déjà obtenus (voy. la liste des publications nationales et régionales p.7) mais également à répondre aux besoins exprimés par les pays à travers les orientations dégagées pour le secteur.

Les INS des pays partenaires ont été invités à définir leurs orientations nationales pour les six tâches principales couvertes par le projet : collecte et échanges de données, transfert de savoir-faire et bonnes pratiques, harmonisation, développement de synergies avec les autres secteurs du projet MESDTAT et avec les autres programmes MEDA, diffusion, et réponse aux besoins des utilisateurs.

En dehors des thèmes déjà couverts par le passé (tels que l'eau, les déchets, les sols, la forêt, les émissions

de polluants dans l'atmosphère, la biodiversité et les indicateurs environnementaux de développement durable), les pays partenaires ont retenu, lors du forum final qui s'est déroulé à Amman en juin 2006, les comptes de l'environnement comme cadre pour l'évaluation et l'amélioration de la production de leurs statistiques de l'environnement. La mise en œuvre s'effectuera sur la base des orientations définies par chaque pays et à travers l'organisation de formations, la mise en place de visites d'étude et l'appui technique aux systèmes d'informations des INS et de leurs partenaires nationaux.

Enfin, des synergies opérationnelles notamment avec le SMAP (Programme d'actions prioritaires à court et à moyen terme pour l'environnement) seront recherchées.

➤ CE QU'IL FAUT SAVOIR – NOTES METHODOLOGIQUES

Sources des données : les données présentées dans cette publication ont été fournies par les INS des 10 pays partenaires du projet MEDSTAT II. Les données pour les pays de l'Union européenne riverains de la Méditerranée sont extraites de la base de données d'Eurostat.

Couverture géographique et codes : les chiffres présentés dans les illustrations couvrent l'ensemble des pays riverains de la Méditerranée, soit les 10 PPM, 6 pays de l'Union européenne et 5 pays de l'est de la Méditerranée. Seuls les pays disposant d'informations ont été repris dans les graphiques.

Pays partenaires méditerranéens et INS

DZ (Algérie) : Office national des statistiques

EG (Egypte) : Central Administration for Public Mobilization and Statistics)

IL (Israel) : Central Bureau of Statistics

JO (Jordanie) : Department of Statistics

LB (Liban) : Administration centrale de la statistique

MA (Maroc) : Direction de la statistique

PS (Autorité palestinienne) : Palestinian Central Bureau of Statistics

SY (Syria) : Central Bureau of Statistics

TN (Tunisie) : Institut national de la statistique

TR (Turquie) : Turkish Statistical Institute

Autres pays riverains

EL : Grèce

ES : Espagne

FR : France

IT : Italie

CY : Chypre

MT : Malte

SI : Slovénie

HR : Croatie

BA : Bosnie-Herzégovine

CS : Serbie et Monténégro

AL : Albanie

Acronymes

INS : Instituts nationaux de statistiques

MEDA : Le règlement MEDA constitue le principal instrument de la coopération économique et financière du partenariat euro-méditerranéen, qui concerne les pays cités plus haut (ainsi que Chypre et Malte jusqu'à leur entrée dans l'Union).

PEV : Politique Européenne de Voisinage

PPM : Pays partenaires méditerranéens

Définitions

Déchets municipaux produits par habitant : la définition de déchets solides est variable selon les pays, mais on peut dire qu'il s'agit essentiellement de matériaux qui n'ont plus d'utilisations et dont il faut se débarrasser. Ils n'ont aucune valeur commerciale pour le producteur, même s'ils peuvent être valorisés par d'autres acteurs. Ils correspondent à la production de déchets solides municipaux mesurée au poids sur le lieu de production rapportée à la population exprimée en kilogramme par habitant et par an.

Part de la population connectée à un système de traitement des eaux usées (%) : pourcentage de la population dont les eaux usées sont collectées par un système de conduites qui collectent et acheminent les eaux usées urbaines. Ces systèmes sont souvent gérés par les pouvoirs publics ou par des associations semi-publiques. Les eaux usées industrielles ne sont pas prises en considération.

Les publications de référence

Priority issues in the Mediterranean environment, EEA Report N°5/2005, European Environment Agency, Copenhagen, 2005

Méditerranée : les perspectives du Plan Bleu sur l'environnement et le développement, UNEP, Plan Bleu, Édition de l'Aube, 2005.




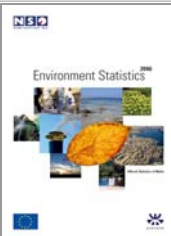
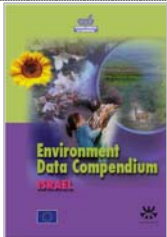
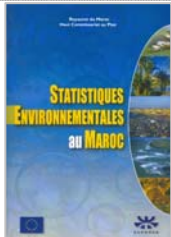
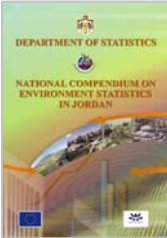

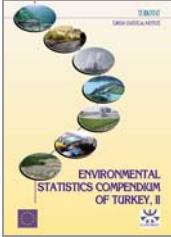
Priority issues in the Mediterranean environment, EEA Report N°4/2006, European Environment Agency, Copenhagen, 2006

Les publications régionales produites dans le cadre de MEDSTAT - Environnement

Statistiques environnementales dans les pays méditerranéens: compendium 2005, KS-47-06-823-FR-C, Commission européenne, Luxembourg, 2006.

Les émissions de polluants atmosphériques dans les pays partenaires méditerranéens – Statistiques en Bref N° 9/2006, Commission européenne, 2006.

Les publications nationales produites dans le cadre de MEDSTAT – Environnement

	<i>Environment Statistics 2006</i> , Statistical Service of Cyprus, Nicosia, 2006. ISBN 9963-34-423-2		<i>Compendium statistique national 2006</i> , Administration Centrale de la Statistique, en collaboration avec le Ministère de l'Environnement, Beyrouth, 2006.
	<i>Compendium national sur les statistiques de l'environnement</i> , Office national des Statistiques, Alger, 2006. ISBN 9961-792-01-7		<i>Environment Statistics 2006</i> , National Statistics Office of Malta, Valleta, 2006. ISBN-13 :978-99909-73-40-2(2006).
	<i>Environment Data Compendium Israel</i> , Jerusalem, Central Bureau of Statistics, 2006. ISBN 965-90423-7-X		<i>Statistiques Environnementales au Maroc</i> , Direction de la Statistique, Rabat, 2006.
	<i>National Compendium on Environment Statistics Jordan</i> , Department of Statistics, Amman, 2006		<i>Statistiques de l'environnement de la Tunisie, compendium 2005</i> , Institut national de la Statistique, Tunis, 2006.
			<i>Environment Statistics compendium of Turkey II</i> , Turkish Statistical Institute, Ankara, 2006.

Pour en savoir plus :

Données :

[Site Web EUROSTAT/Page d'accueil/Environnement et énergie/Données](#)

 Environnement et énergie)

-  **Environnement**
-  Utilisation des sols
-  Pollution de l'air/Changement climatique
-  **Déchets**

[Site Web EUROSTAT/Page d'accueil/Statistiques générales et régionales/Données](#)

 Statistiques générales et régionales

-  Indicateurs conjoncturels européens et nationaux
-  Statistiques régionales
-  Audit urbain
-  **Pays hors UE**
-  **Pays méditerranéens**

[Site Web EUROSTAT/Page d'accueil/Environnement et énergie/Tableaux](#)

Indicateurs de développement durable

Changement climatique et énergie

Partenariat global: Gestion des ressources

- Emissions en CO2 par habitant dans l'UE et dans les pays en développement

Gestion des ressources naturelles

- Evolution des populations d'oiseaux des champs

- Prélèvement en eau souterraine

- **Population connectée à un système de traitement des eaux usées**

Les journalistes peuvent contacter le service média support :

Bâtiment BECH, Bureau A4/125
L - 2920 Luxembourg

Tel. (352) 4301 33408

Fax (352) 4301 35349

E-mail: eurostat-mediasupport@ec.europa.eu

European Statistical Data Support:

Eurostat a mis en place, conjointement avec les membres du "Système statistique européen", un réseau de centres d'appui, qui couvrira presque tous les États membres et certains pays de l'AELE.

La mission de ces centres sera d'aider et d'orienter les utilisateurs qui se procureront des données statistiques européennes sur l'internet.

Vous trouverez sur notre site internet des informations sur ce réseau de centres d'appui:

<http://ec.europa.eu/eurostat/>

Une liste des bureaux de vente dans le monde est disponible à :

l'Office des publications officielles des Communautés européennes.

2, rue Mercier

L - 2985 Luxembourg

URL: <http://publications.europa.eu>

E-mail: info-info-opoce@ec.europa.eu

Texte préparé et rédigé avec la collaboration de C. RODDIER-QUEFELEC